

EXPOSITION PROFESSIONNELLE AUX AGENTS CHIMIQUES

Stratégie, mesures et évaluation liées à l'inhalation de substances chimiques

CONTEXTE

Le risque chimique et l'exposition professionnelle aux agents chimiques sont des enjeux majeurs des pouvoirs publics. Le ministère du travail a décidé de renforcer les exigences concernant la maîtrise du risque chimique et la protection des salariés.

L'évaluation de l'exposition professionnelle aux agents chimiques a été modifiée et une nouvelle réglementation renforçant le dispositif global est mise en place. L'arrêté, datant du 15 décembre 2009 définit ainsi les **contrôles techniques des valeurs limites d'exposition professionnelle sur les lieux de travail et les conditions d'accréditation des organismes chargés des contrôles.**

NOTRE OFFRE

La **stratégie de prélèvement** intervient en aval de l'inventaire et de l'évaluation du risque chimique, aboutissant à la mise en place d'un plan d'actions et la génération de documents tels que notices de poste, fiches d'exposition et d'attestation des salariés.

La stratégie s'appuie sur **l'identification de Groupes d'Exposition Homogène (GEH)** et l'élaboration d'un **protocole d'échantillonnage**, pour le contrôle des Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle (VLEP) sur les lieux de travail.

Elle comprend les étapes suivantes :

- Evaluation initiale de l'exposition : 9 mesures par GEH réparties sur 3 campagnes la première année avec:
 - Prélèvement d'air dans la zone respiratoire des personnels des GEH, évalués à risque non faible (à l'exception de quelques substances Cancérogènes Mutagènes et toxiques pour la Reproduction (CMR))¹
 - Réalisation d'analyses sur ces échantillons, par un laboratoire accrédité
- Diagnostic de dépassement des VLEP pour chacune des substances concernées ²
- Transmission des résultats de mesures à l'INRS (via la base de données SCOLA)
- Contrôle périodique de l'exposition : 3 mesures par GEH par campagne annuelle, avec diagnostic de dépassement de la VLEP après chaque campagne périodique

La stratégie de mesurage est revue, selon les évolutions des produits, des conditions de travail et de la réglementation.

POURQUOI CHOISIR BUREAU VERITAS AVEC L'UGAP ?

- Un nombre important de prestations disponibles : plus de 40 contrôles et diagnostics réglementaires accessibles
- Des prix attractifs pour optimiser le coût de vos vérifications réglementaires
- Un accès rapide et simple : pas de convention, un bon de commande annuel à valider sur ugap.fr
- Une qualification systématique de vos besoins par des conseillers Bureau Veritas

¹ Les 6 substances CMR à VLEP Réglementaire Contraignante

² Définies par les articles R.4412-149 et R.4412-150 du Code du Travail



BUREAU VERITAS, UN PARTENAIRE DE CONFIANCE

Expertise technique

L'expertise de Bureau Veritas couvre un très large éventail de domaines techniques. Vous bénéficiez ainsi des meilleurs spécialistes choisis pour leur maîtrise de la réglementation, leur grande expérience en évaluation des risques professionnels et leur expertise en maîtrise des risques chimiques

Des laboratoires accrédités

Le réseau national de Bureau Veritas comporte 8 laboratoires pour 12 unités techniques, toutes accréditées pour la partie prélèvement selon le référentiel COFRAC LAB GTA 94.

PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES

- Mesures de ventilation
- Evaluation du risque chimique